

■ **Cabinet Homéopathique Antoine Annen Sàrl**, à Neuchâtel, CH-645-4101526-6 (FOSC du 20.07.2007, p. 11/4035056). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communications aux associés: courrier écrit, téléfax ou courrier électronique. Convocation des associés: par écrit ou par avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Statuts modifiés le 09.06.2009. Annen Antoine, gérant, nommé président, continue de signer individuellement. Selon déclaration du 09.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 2569 du 12.06.2009
(05076546 / CH-645.4.101.526-6)